

CHSCT du 13 septembre 2016

Un Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de travail qui reste actif malgré des conditions de fonctionnement de plus en plus difficiles

Comme chacun a pu le constater, notre ministère voit ses moyens diminuer de plus en plus. Ceci se voit aussi dans l'action du CHS-CT. Urgence est prouvée par le fait que le pv de la réunion précédente n'a pas encore été fait.

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CAISSE DE VIERZON :

Proposé suite à la grève du début d'année, ce réaménagement est financé par des crédits spécifiques. L'équipe envoyée par Bercy a présenté un projet confus (incohérence avec le plan/ poste debout qui est en fait assis) et potentiellement dangereux (estrade)

L'avis des agents n'a pas réellement été demandé. C'est pourquoi, l'ensemble des organisations syndicales s'est décidé à prendre l'affaire en mains. 2 visites de poste et un groupe de travail ont été programmés.

La direction n'a envoyé personne à la première visite de poste. Elle n'a pas eu de représentant mandaté au groupe de travail. Il a fallu une forte insistance des OS pour que le chef du pôle Pilotage et Ressources Humaines soit présent à la deuxième visite. Pour ce qui dépend des compétences du CHSCT, la mission est accomplie. FO est satisfait. Les aménagements décidés respectent à la fois les souhaits des agents et les règles de sécurité. Pour ce qui est de l'organisation du travail, le manque de place demeure et la direction a pu constater à quel point cela gêne les agents.

SAINTE CATHERINE :

Le Comité finance sur son budget les travaux de sécurisation du toit terrasse. Cela représente le principal investissement de cette année.

L'ISST (inspecteur sécurité et santé du travail) rappelle la nécessité de faire des exercices incendie réguliers. La loi recommande 1 simulation par semestre pour un site de cette taille. Le dernier date de juin 2013.

La simulation qui a eu lieu sur un site en mars a démontré l'utilité de la prévention. En effet, s'il y avait vraiment eu un incendie et que les agents avaient réagi comme ils l'ont fait, il y aurait eu plusieurs morts.

BAUGY

La Trésorerie ne dispose pas d'un accès aux normes pour les personnes à mobilité réduite. C'est pourquoi une rampe d'accès amovible a été livrée. Cependant, celle-ci est très lourde et les agents n'ont pas été formés à son utilisation.

La direction ajoute qu'une démonstration leur sera faite.

FO dénonce malgré tout qu'elle est inadaptée et ce n'est pas aux agents à déployer un tel engin. De plus, pour la manipulation une paire de gants et de chaussures de sécurité seraient nécessaire.

Pour FO c'est une dépense inutile et on comprend bien que les agents ne l'utiliseront pas

FUSION DES SIP DE BOURGES ET PCRP :

FO dénonce l'absence de représentants syndicaux dans la démarche ergonomique. A la base le résultat de la démarche devait être examiné par le CHS CT sans respecter le délai nécessaire à son examen. C'est pourquoi, par consensus, les OS ont demandé un changement de date du prochain CHS CT au 29 novembre soit une semaine après la restitution au comité de suivi.

Cela permettra au Comité de remplir directement son rôle. Ainsi, il n'y aura pas de perte de temps comme à Vierzon. En effet, la nécessité a posteriori d'une reprise en mains du dossier a fait perdre plusieurs semaines au réaménagement.

DEGRADATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL

AU PCE

La situation du PCE a été évoquée lors des questions diverses. Il a été rappelé le problème de sous effectif et des objectifs inatteignables. Les agents sont stressés par ses conditions intenable. La Direction a affirmé qu'aucune sanction ou pression ne serait exercé contre les agents du PCE ; à suivre.

A SANCOINS :

L'absence d'un adjoint et le turn-over important rendent les conditions de travail des agent de plus en plus difficiles. La plupart d'entre eux sont obligés d'exercer des missions de cadre A. FO rappelle qu'ils n'ont pas la formation nécessaire et surtout la rémunération correspondante à ces missions.

Dans les 2 cas, la visite de la médecine du travail a été demandée par les agents afin de constater les conséquences physiques et morales de cet état de stress. **Cette visite est rendue impossible par la vacance concrète du poste.** En effet, notre médecin du travail gère une zone géographique énorme et n'a pas le temps de se déplacer. FO demande que les conditions de rémunération et d'exercice des médecins du travail soient améliorées. Seule une meilleure attractivité de la fonction permettra de combler les vacances de médecin du travail dans notre administration.

SIE BOURGES-NORD.

Des courants d'air subsistent encore et ce...depuis 2014. FO déplore l'attitude de la préfecture qui ne tient pas compte des conditions de travail des agents de la DGFiP sur le site de Condé. FO dénonce l'absence des OS au conseil de cité.

A cela, il faut ajouter un architecte des bâtiments publics qui a oublié que nous étions au 21^e siècle et qui veut faire travailler les agents dans les mêmes conditions qu'il y a 300 ans !

Pour terminer, FO a rappelé l'épisode de canicule de cet été et a fait remarquer le manque de matériel pour l'affronter. La direction obligeant les chefs de services de se procurer ce matériel avec la carte d'achat.

FO a obtenu qu'un recensement soit effectué en début d'année afin que le CHSCT dote les services de rafraichisseurs pour ceux qui le souhaiteraient. Même si ça ne remplace pas la clim, ce matériel a prouvé qu'il permettait d'affronter la chaleur dans de meilleures conditions.

Vos représentants lors de ce CHS CT, titulaire Florian VYE et expert Franck JANSONNIE

Pensez à consulter régulièrement notre site départemental:

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>